

# Guide du paiement par carte UnionPay



銀



ÉDITION 2018



## SOMMAIRE

Reconnaître et accepter  
les cartes UnionPay 4

Vérifier et encaisser  
les cartes UnionPay 6

Carte à puce et carte à piste 7

Rembourser une opération 8



Vous avez choisi d'accepter la carte de paiement **UnionPay** et nous vous en remercions.

Véritable atout pour attirer la clientèle asiatique toujours plus nombreuse en France et pour développer votre chiffre d'affaires sur un nouveau segment.

Vous trouverez dans ce guide les informations indispensables pour encaisser les paiements par carte UnionPay dans un environnement sécurisé.

Votre conseiller est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à le solliciter.



# Reconnaître et accepter les cartes UnionPay



Les cartes UnionPay sont des cartes identifiées par le **logo** UnionPay apposé au recto de la carte.

Les cartes UnionPay sont également identifiables grâce à leur **hologramme** spécifique, qui peut être positionné soit au recto, soit au verso de la carte.



## ***Bon à savoir :***

Toutes les cartes UnionPay n'ont pas un hologramme, notamment **les cartes de débit** fonctionnant uniquement avec un code confidentiel (PIN). ***Ce n'est donc pas un critère discriminant.***

## Soyez visible !

La présence du **logo** UnionPay sur la vitrine ou la caisse d'un magasin apporte un sentiment de sécurité aux clients chinois, générant ainsi une augmentation du trafic en magasin et encourage leur consommation.

Il est essentiel et indispensable de montrer que vous acceptez leurs cartes en apposant clairement les vitrophanies et les autocollants qui vous ont été remis, sur votre vitrine et près de votre caisse.



# Vérifier et encaisser les cartes UnionPay

Le traitement des transactions par carte UnionPay se fait de la même façon que pour tout autre carte de débit ou crédit.

## VÉRIFIER une carte UnionPay

- ▶ Avant d'enregistrer le paiement avec une carte UnionPay, vous devez notamment vérifier que la carte présentée par votre client comporte bien le logo UnionPay et qu'elle est signée au verso.<sup>1</sup>



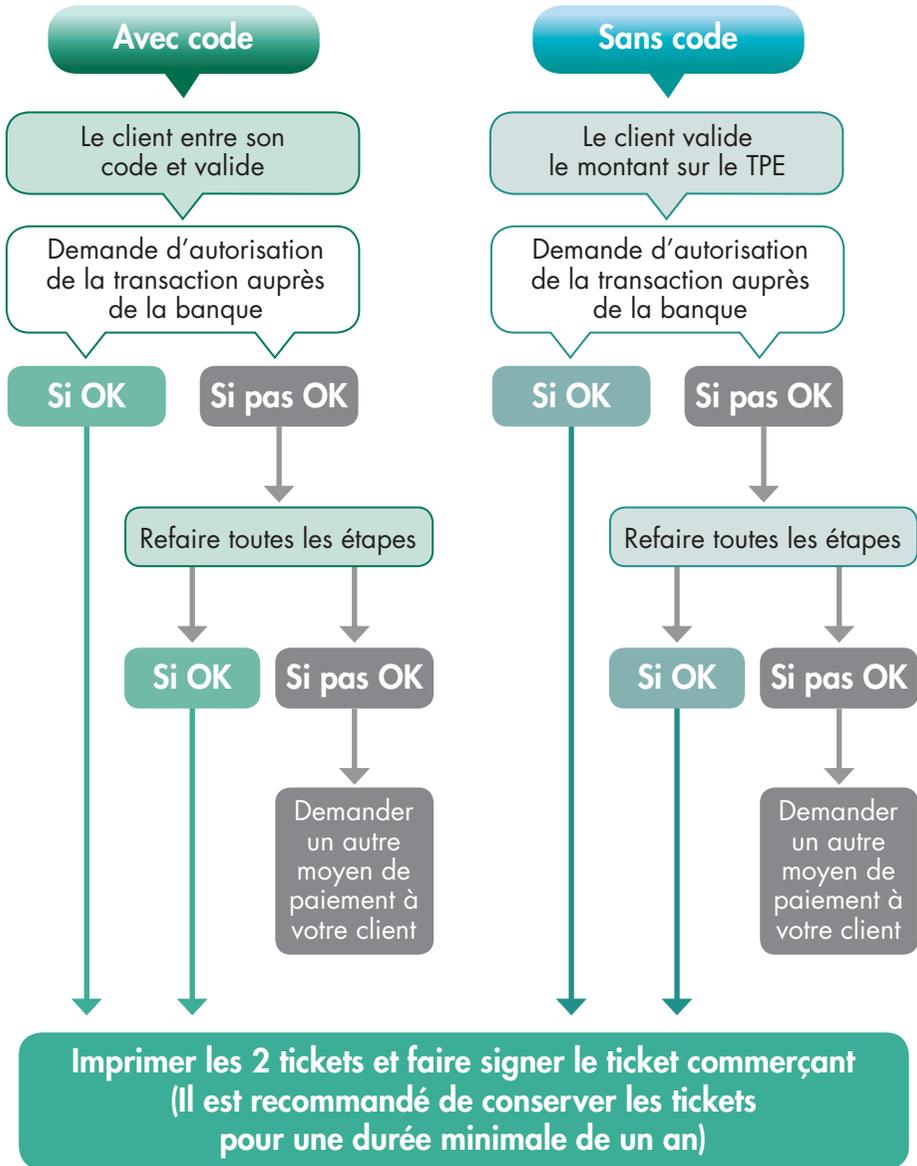
## ENCAISSER une carte UnionPay

- ▶ Saisissez le montant de l'achat sur le Terminal de Paiement Electronique (TPE) puis appuyez sur **"Valide"**.
- ▶ Si la carte possède une puce, insérez la carte dans le TPE.
- ▶ Si votre client dispose encore d'une carte à piste uniquement, passez la dans le lecteur de piste.
- ▶ Suivez les instructions du TPE.



<sup>1</sup> L'ensemble des mesures de sécurité à respecter figure dans votre contrat d'acceptation. Les opérations de paiement sont garanties sous réserve du respect de l'ensemble des mesures de sécurité.

# Carte à puce et Carte à piste



# Rembourser une opération carte

## Parcours de remboursement

Si votre client souhaite restituer tout ou partie de son achat, vous pouvez dans ce cas effectuer un remboursement du montant des achats.<sup>2</sup>

Sélectionnez la fonction "ANNULATION" ou "CRÉDIT" sur le TPE, saisissez le montant à rembourser puis insérez la carte de votre client selon sa caractéristique (à puce ou à piste).

<b>Fonction ANNULATION</b> Le remboursement TOTAL s'effectue DANS LA MÊME JOURNÉE que l'achat	<b>Fonction CRÉDIT</b> Le remboursement PARTIEL ou TOTAL s'effectue DANS LA MÊME JOURNÉE ou LES JOURS SUIVANT l'achat
Une demande d'autorisation est générée auprès de la banque du titulaire de la carte.	<b>Pré requis</b> : S'assurer que le client possède le ticket carte de sa transaction initiale.
Après accord de la banque, vous devez passer votre <b>Carte d'initialisation</b> UnionPay puis confirmer le remboursement "CRÉDIT".	Dans ce cas, vous devez saisir les données du ticket de paiement en suivant les instructions du TPE : <ul style="list-style-type: none"><li>• Numéro d'autorisation</li><li>• Horodatage</li><li>• Numéro d'audit</li></ul>
Un ticket sera alors édité en double exemplaire.	La suite de la transaction est identique à celle de l' <b>ANNULATION</b> dans la même journée.
Vous devez faire signer votre exemplaire Commerçant par le client, que vous conservez.	
Puis remettre l'exemplaire Client qui lui est destiné.	

**Bon à savoir** : Pour ces opérations, la saisie du code confidentiel de la carte n'est pas requise.

<sup>2</sup> Dans les conditions énoncées au contrat.

**Bon à savoir :** Le numéro d'Autorisation peut parfois comporter des lettres.

- ▶ Lorsque vous devez le saisir (pour les remboursements réalisés les jours suivant l'achat), faites défiler l'alphabet (majuscule et minuscule) à l'aide des touches **"ascenseur"** sur le TPE. Lorsque le caractère alphabétique qui convient s'affiche, validez ce caractère par la touche verte.
- ▶ Si le caractère validé ne convient pas, la saisie peut être corrigée par la touche jaune (correction).
- ▶ Si le numéro d'autorisation comporte des chiffres et des lettres, procédez à l'identique pour chaque lettre. Si le numéro d'autorisation comporte également des chiffres, saisissez-les directement sur le clavier (sans validation).
- ▶ En fin de saisie effectuez une validation globale par la touche verte.



Ticket Commerçant





# Une question sur le SAV ?

Il vous suffit d'appeler  
votre Caisse régionale du  
Crédit Agricole.

---

Édité par Crédit Agricole S.A. – 12 place des États-Unis 92120 Montrouge Cedex – Capital social  
8 599 311 468 € – 784 608 416 RCS Nanterre – Agréé en tant qu'établissement de crédit.

